



Dissay

les échos

Le Journal de la commune de DISSAY

1^{er} semestre 2023

www.dissay.fr



Dissay labellisée

pour ses actions en faveur de l'environnement

P. 18



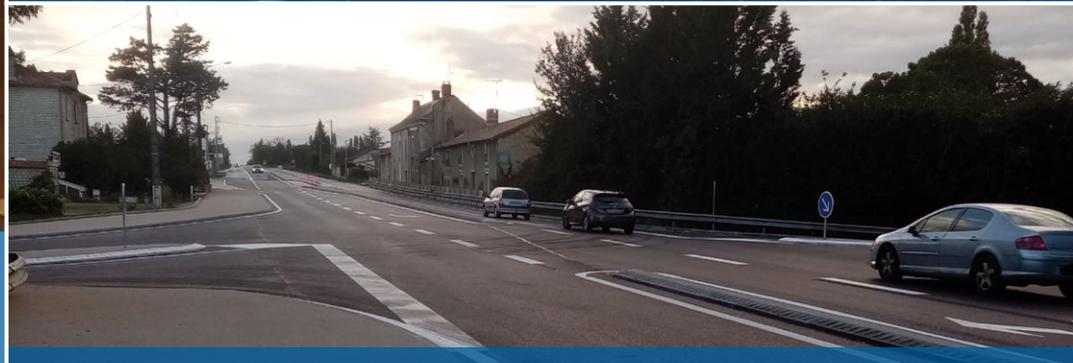
Le spectacle vivant,
c'est aussi pour les petits

P. 15



Conseil Communal des Enfants,
le millésime 2022-2024

P. 4



RD910, un aménagement routier
pour améliorer la circulation

P. 9

Et aussi dans ce numéro...



Sommaire

Citoyenneté	3
Éducation / Jeunesse	4-6
Solidarités	7
Urbanisme et cadre de vie	8-11
Développement économique	12-13
Culture	14-16
Vie associative	17
Environnement	18-20
Agenda 21	21
Grand Poitiers	22
Services publics	23
<i>Quelques rendez-vous à venir à Dissay...</i>	24
<i>Sur les registres de l'État civil...</i>	24

Dissay, les Echos

Directeur de la publication : Michel François, maire de Dissay • Rédacteur en chef : Pierre Brémond, 1^{er} adjoint Communication, Animation, Vie Associative • Rédaction : les commissions municipales • Photos et illustrations : Jean-Louis Antunes, Pierre Brémond, Paul Busseau, David Gautier, Jean-Raymond Lawrence, Philippe Legay, Dominique Lusseau, Nadège Roccia, Sophie Seguin, Chantale Vachon, Pixabay.com, Grand Poitiers • Maquette : Kazar • Imprimé par Megatop sur papier issu des forêts gérées durablement.
Contact : Mairie de Dissay - 240, rue de l'église - 86130 Dissay - Tél. 05 49 52 34 56 - www.dissay.fr



© Alex Oz / Mairie de Poitiers

Chères Disséennes, Chers Disséens,

En ce début 2023, permettez-moi en premier lieu de vous adresser, avec l'ensemble de l'équipe municipale, mes vœux de bonne et heureuse année. Qu'elle vous apporte une santé à toute épreuve, le plus possible de joies familiales ou amicales et, qu'ils soient personnels ou professionnels, la réussite de vos projets.

En 2023, vous pourrez bien entendu toujours compter sur l'énergie et l'engagement des élus et du personnel municipal pour travailler à la qualité de vie à Dissay. Certes, la période n'est pas simple (baisse continue des dotations, augmentation des coûts de l'énergie, inflation élevée...) et il est parfois compliqué de passer outre la morosité et les annonces anxiogènes !

Mais notre commune sait réagir et s'adapter pour trouver les ressources et mener à bien ses projets. A ce titre, en 2022 comme depuis le début du mandat, nous aurons réalisé la quasi totalité du programme d'investissements prévus au budget. Dans cette nouvelle édition du magazine municipal, vous en trouverez de nombreux exemples concrets.

En 2023, de nouvelles réalisations nous attendent dans plusieurs domaines de la vie communale parmi lesquelles la traversée piétonne et cyclable de la D910, les nouveaux vestiaires au Complexe sportif, les premières études du futur écoquartier, l'aménagement du parc de la Bélardière... sans oublier les multiples actions au service de l'éducation, des solidarités, de l'environnement et les nombreux temps forts dans les domaines de l'animation, de la culture et de la vie associative.

Alors en 2023 plus que jamais, poursuivons notre mobilisation collective et pensons à l'avenir, sans optimisme béat ni pessimisme résigné, mais avec pragmatisme et vitalité.

À votre écoute et à vos côtés,
Michel François, Maire de Dissay

Une action contre la sclérose en plaques

Luc Pace, sénateur de la Jeune Chambre Internationale, s'est engagé à traverser, en deux ans et à pied, la France en neuf diagonales (soit 11 022 km). Son but est de communiquer autour de la lutte contre la sclérose en plaques et de récolter des fonds pour aider la recherche médicale contre cette maladie.

Il a choisi Dissay comme ville étape sur sa cinquième diagonale qui l'a

mené de Dunkerque à Hendaye, en venant de Châtelleraut et poursuivant sur Ligugé. Arrivé le 11 août en début d'après-midi, en période de canicule, il a été accueilli par le maire, des élus et des membres des pédestriens, les randonneurs du Foyer.

La motivation de ce marcheur et la noblesse de sa cause ont conduit le CCAS à remettre à son association un don de 100 €.

Si vous aussi vous souhaitez soutenir cette cause :

www.9diagonales-arsep.com - www.facebook.com/NeuroRun9Diagonales.



Hommage à Hugo Hériot

La disparition accidentelle d'Hugo Hériot, le 19 décembre dernier, a plongé notre commune dans une immense tristesse.



Âgé de 21 ans seulement, il avait repris la boucherie place de la Grand'cour début 2022.

Aussi courageux et travailleur qu'accueillant et talentueux, il s'était vite intégré à la vie locale où il était largement apprécié. Son sourire et son énergie vont vraiment nous manquer. Dissay n'oubliera pas Hugo et assure sa famille de son soutien le plus chaleureux.

Avec le recensement, **comptons-nous**

Cette année, Dissay réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer ses projets. L'ensemble des habitants et des logements seront recensés à partir du 19 janvier.

Comment cela se passe ?

Un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Il existe deux possibilités pour vous faire recenser :

- Soit en ligne par internet. C'est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.
- Soit en remplissant un questionnaire papier remis par l'agent recenseur qui vous fixera un rendez-vous pour le récupérer.



La formation des agents recenseurs



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2023

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

C'est sûr !
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.
Pour en savoir plus
le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠ Le recensement de la population est gratuit !

PAUTIER PRINANTIS

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Obligatoire, le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de déterminer la participation de l'État au

budget de notre commune. Ils sont également utilisés pour identifier les besoins en termes d'équipements, logements, transports collectifs...

- **Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, vous pouvez contacter Nadège Roccia au 05 49 52 34 56 ou n.rocchia@dissay.fr**
- **Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.**



Conseil Communal des Enfants (CCE) : *un nouveau millésime 2022-2024*

Un nouveau CCE a été élu le 13 octobre dernier. Il est composé de 6 élèves de CE2 et 6 élèves de CM1. Les candidats intéressés avaient préparé leurs programmes avec beaucoup de soins. Leurs camarades ont pu ainsi les consulter avant le vote. Tous les élèves de l'école Paul-Émile Victor étaient invités à venir voter pour les candidats de leur choix. 86 % d'entre eux ont participé au scrutin, encadrés par les animatrices, Ophélie et Priscillia qui vont, avec des élus, accompagner les nouveaux membres du CCE pendant leur mandat.

Les pique-niques de travail vont se succéder lors de la pause méridienne. Les enfants pourront ainsi choisir tous ensemble leur projet. Ils auront les deux années scolaires pour le mener à bien.

Les élus du CCE sont :

CE2

- Marion Fradin
- Maël Dugast
- Tya Bardet
- Mathéo Boursier
- Léonie Panteix
- Maël Chaussé

CM1

- Anissa Bekkouch
- Maël Desfougères
- Inès de Oliveira
- Maxence Beaudry
- Camille Oules
- Agathe Benoît

Déjà, une visite de la mairie, encadrée par les animatrices, leur a permis de comprendre comment s'organise la vie d'une commune. À cette occasion, le maire les a félicités pour leur engagement et les a assurés du soutien des élus et du personnel de la mairie durant tout leur mandat.

Comme pour le CCE précédent, en récompense de leur action pour la commune, une journée à Paris est envisagée avec la visite du Sénat ou de l'Assemblée Nationale.

Des animations culinaires au restaurant scolaire



En partenariat avec Agrilocal (plateforme de mise en relation entre acheteurs et producteurs locaux), le restaurant scolaire a participé à l'opération « Au pré de l'assiette ». Un produit local a été présenté chaque jour aux enfants.

Les élèves de quatre classes ont également été initiés à la boulangerie en quatre séances. A l'issue de leur formation, ils ont apporté la baguette de leur fabrication à la maison pour une dégustation en famille.

Restaurant scolaire, le deuxième repas alternatif approuvé



L'équipe municipale a mis en place un repas végétarien, au moins une fois par semaine, au restaurant scolaire, comme le prévoit la loi Climat et Résilience.

Depuis la rentrée de septembre, à titre expérimental, un deuxième repas alternatif a été instauré : Il est donc proposé aux enfants, dans la même semaine, un repas « tout végétal » et un autre comprenant, en plus, un apport protidique tel que l'œuf.

Ce nouveau dispositif a été présenté aux parents élus du conseil d'école et un sondage auprès des enfants a été effectué pour recueillir leur avis. Sur les deux écoles, 80 % des enfants ont apprécié le repas tout végétal et 50 % celui comportant de l'œuf.

La municipalité a décidé de poursuivre ces deux menus concoctés avec soin et diversité par l'équipe du restaurant scolaire, tout au long de l'année.

Des investissements pour améliorer tous les lieux éducatifs

Après la rénovation de toutes les classes de l'école Paul-Émile Victor, ces dernières années, c'est la salle des maîtres et le bureau du directeur qui ont été rénovés (coût 9 240 €). À l'extérieur du bâtiment, ce sont les cheneaux et les tuyaux de descente du pluvial qui ont été remplacés (31 093 €).

À l'école Tony Lainé, les huisseries ont été changées pour une meilleure isolation (coût : 39 023 €). De même, des films occultants ont été installés sur les portes non équipées de volets roulants (coût 3 560 €).

Ces travaux dans les écoles ont été en partie financés par une subvention du

Département de la Vienne (40 500 €).

Des travaux de rénovation ont également été effectués dans les accueils de loisirs : les huisseries ont été remplacées à Puygremier pour 50 200 €, financés à 60 % par la CAF et l'État. Parallèlement, le service technique a effectué la réfection des peintures des couloirs.

À l'accueil jeunes, les sanitaires ont été rénovés. La peinture et la faïence de la cuisine ont été remplacées avec le concours des ados qui se sont investis pour l'amélioration de leur local (coût 8 040 €). La CAF a participé à hauteur de 30 % pour ces rénovations à la Mourauderie.



Des vacances riches et variées, en collectif

La mairie organise l'accueil des enfants les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires. Suivant leur âge, les enfants de Dissay sont orientés vers l'Accueil de Loisirs (3 à 11 ans), à Puygremier ou vers l'Accueil Jeunes (12 à 18 ans), à la Mourauderie. Tout au long de l'année, l'équipe d'animation prépare pour eux des programmes attractifs.

Des animations variées ont été proposées durant ce deuxième semestre 2022 : les pirates ont remporté un gros succès chez les plus jeunes, ainsi que l'Esport pour les grands. Mais les jeunes ont aussi été sensibilisés à la protection de la nature au quotidien avec le jeu du tri sélectif ou



de l'empreinte carbone. Les ados de l'accueil jeunes ont pu tester, dans la bonne humeur, le déplacement doux en « Rosalie ».

Toujours attendues par les jeunes et les parents, des sorties ont été organisées pour partir à la découverte d'autres horizons géographiques et ludiques. De Saint-Cyr à Dienné, en passant par Saint-Secondin, certains ont pu s'initier aux joies de la

baignade, de l'équitation ou... de la « cani-randonnée ». Les ados ont pu découvrir l'univers du jeu au FLIP, Festival Ludique International de Parthenay. Mais les sorties peuvent aussi être très proches et néanmoins riches en découvertes : ainsi, la visite de l'entreprise disséenne Futuramat. Pour finir l'année, plusieurs activités de saison ont également été programmées autour d'Halloween ou de Noël.

Accueils périscolaires : un nouveau projet commun

Bérengère, responsable de l'accueil périscolaire de l'école maternelle et Ophélie, responsable de celui de l'école élémentaire élaborent régulièrement des projets communs aux deux accueils. C'est ainsi que le petit journal « la gazette du périsco » a vu le jour. Après la page facebook « Dissay K'nim », l'équipe d'animation publie donc désormais la gazette qui présente aux parents, tous les deux mois, la vie des accueils.

Le premier opus présentait les agents du restaurant scolaire et de l'animation, tout en sourires. On pouvait également y retrouver les temps d'activités périscolaires

(TAP) pratiqués chaque vendredi, le Conseil Communal des Enfants et l'exposition la Grande Lessive®.

Le deuxième numéro paru en décembre détaillait l'opération « Au pré de l'assiette » mise en place par l'association Agrilocal. Son but : promouvoir une nourriture de qualité, produite localement, et mettre en avant le savoir-faire des personnels des restaurants de collectivité. Autre sujet d'actualité traité dans ce numéro : la venue très attendue du Père-Noël dans les accueils périscolaires.

C'est une très belle initiative. On attend déjà le prochain numéro !



Une conseillère numérique vous accompagne à Dissay

Valérie Lesœur, conseillère numérique départementale, assure gratuitement des permanences à la mairie de Dissay, deux vendredis chaque mois de 14 h à 16 h, jusqu'à la fin de l'année 2023.

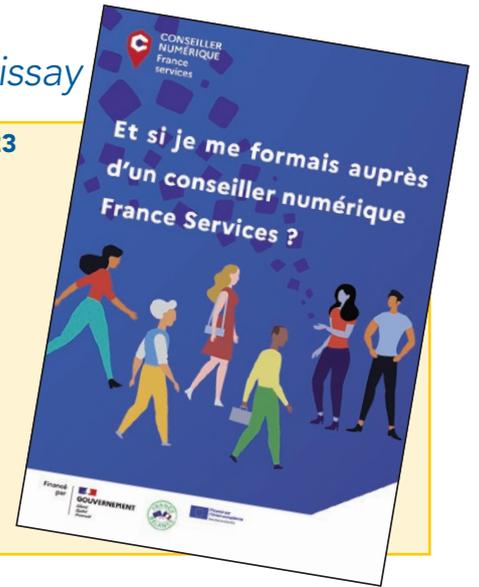
Elle vous propose gratuitement :

- des ateliers individuels pour apprendre à effectuer vos démarches en ligne, chercher un emploi ou une formation, accompagner son enfant dans sa scolarité, prendre en main l'outil numérique...
- des ateliers collectifs thématiques (par exemple, les arnaques sur internet le 27 janvier).

Contactez Valérie Lesœur - 05 49 98 10 83
vlesoeur@departement86.fr

Permanences 2023

20-27 janvier
17-24 février
17-24 mars
14-28 avril
5-26 mai
16-23 juin
21 juillet
18-25 août
15-29 septembre
20-27 octobre
17-24 novembre
15-22 décembre



Territoires zéro chômeur de longue durée, le projet avance

Depuis plusieurs mois maintenant, des personnes privées d'emploi (PPE) de Jaunay-Marigny et de Dissay se réunissent chaque vendredi matin au 83 rue de l'église. Ces ateliers ont pour objectif de définir et préparer les futures activités proposées lors de la création d'une Entreprise à But d'Emploi (EBE).

Diverses filières sont en cours d'étude : services de conciergerie (garde d'animaux à domicile...), autour du textile (blanchisserie, pressing, retouches, couture...), visites à domicile...

L'objectif est de développer des activités non concurrentielles avec le secteur privé et qui n'existent pas sur le territoire.



L'équipe qui met en place ce projet vient d'être renforcée par un chargé de mission du CAPÉE, acteur de l'économie sociale et solidaire..

Acteurs économiques et particuliers, si vous voulez participer à ce projet, contactez Océane Jégat.

Contact : 06 10 24 06 17
Tzcl86130@gmail.com

Des nouveaux nés... aux aînés



Deux rendez-vous habituels et bien sympathiques, proposés par le CCAS, ont été honorés à la fin de l'an passé. L'un concerne de très jeunes habitants de la commune et l'autre nos aînés.

« Une naissance, un arbre » a réuni une vingtaine de familles disséennes ayant accueilli un nouveau-né en

2021. Les parents se sont vus remettre un figuier à planter à leur domicile.

Un peu plus tard, les aînés de la commune ont été invités à un repas dansant qui a réuni plus de 150 Disséennes et Disséens. Retrouvailles et bonne humeur ont ponctué cette journée conviviale.

Téléassistance, deux services négociés avec le CCAS

Le CCAS a accepté deux conventions de partenariat avec Présence Verte services et l'ADMR, afin de faire bénéficier les habitants de la commune de tarifs préférentiels concernant les abonnements de téléassistance. Ces services permettent d'entrer en relation à tout moment avec un opérateur d'écoute. L'opérateur peut géolocaliser le lieu de l'appel et faire intervenir éventuellement les secours.

N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie auprès de Nadège

Roccia
05 49 52 34 56



RD15 : sécurisation à l'entrée de Dissay

Les témoignages des riverains et les résultats des mesures captées par le radar pédagogique ont incité l'équipe municipale à sécuriser l'entrée de la commune par la RD15. Il s'agit de la route venant de Vouneuil-sur-Vienne et de Bondilly, à la hauteur du cimetière.

Une étude menée avec les techniciens de Grand Poitiers, gestionnaire de la compétence voirie, a permis de définir les travaux à mener, notamment un plateau traversant surélevé et des bandes rugueuses en amont. Accompagné d'un rétrécissement de chaussée, cet aménagement a

pour but d'inciter les conducteurs à réduire leur vitesse.

Pour la sécurité des piétons, un cheminement à travers le parking du cimetière conduit à un passage piéton pour traverser la route vers la rue de Bellevue. Les trottoirs réaménagés finiront de sécuriser ce cheminement jusqu'à l'arrêt de bus « Soleil Couchant ».

Ces travaux seront réalisés en deux tranches, pour une fin prévue au cours du premier semestre 2023.

Coût 1^{re} tranche : 85 000 €.

Une traversée piétonne et cyclable de la RD910 à l'étude !

L'équipe municipale a entamé une réflexion avec la Communauté urbaine de Grand Poitiers autour des mobilités douces. Il s'agit de prolonger les pistes cyclables déjà existantes et prévoir de nouvelles liaisons sécurisées avec les communes voisines. Elles permettront des déplacements de loisirs, touristiques ou utilitaires, pour se rendre au travail ou au collègue.

Dans ce cadre, un projet en cours d'élaboration concerne la liaison avec la commune de Jaunay-Marigny, incluant la traversée sécurisée à hauteur du rond-point sur la RD910.

Ce nouvel aménagement permettra de franchir à pied ou à vélo cette voie de grand passage, desservant ainsi les habitations et les entreprises de part et d'autre.

Cette première étape réalisée, le chantier de la piste cyclable reliant ce rond-point à Jaunay-Marigny, sera programmé courant 2023.

Le budget des travaux est estimé à 100 000 €, dont la prise en charge totale par Grand Poitiers a été acquise, au titre de sa compétence en matière de mobilités.

Un nouveau visage pour la rue des Lordières

Les travaux de la rue des Lordières ont permis de sécuriser l'alimentation en eau potable de tout le secteur (habitations et commerces). A cette occasion, les réseaux électriques et téléphoniques ont été enfouis et l'éclairage a été basculé sur les nouveaux mâts au début du mois de décembre.

La rue des Lordières présente donc une nouvelle apparence, débarrassée de tous les câbles et poteaux anciens avec des nouveaux mâts d'éclairage plus discrets et intégrés au paysage.

En mars 2023, le service des routes du Conseil départemental de la Vienne procèdera à la réfection complète de la chaussée. Cette opération marquera l'achèvement complet des travaux de ce secteur.



RD910, un aménagement routier pour améliorer la circulation



Depuis octobre 2022, après un mois de travaux à Longève, la traversée de la RD910 par les véhicules venant de la rue de Beaulin pour se diriger vers Poitiers est devenue possible.

La création d'un « tourne-à-gauche », la réduction à deux voies de circulation et l'avancée du panneau stop autorisent désormais les véhicules à rejoindre la direction de Poitiers en toute sécurité et avec une meilleure visibilité.

Cet aménagement permet ainsi aux camions desservant la zone d'activités économiques de Beaulin d'éviter un détour par les zones résidentielles de Dissay, (rue de Beaulin, avenue du Clain).

Cette nouvelle configuration incite également les conducteurs des 13 700 véhicules empruntant quotidiennement la RD910 à ralentir, améliorant ainsi la sécurité des usagers.

Ce chantier a pu se réaliser grâce à la mobilisation des élus disséens, après plusieurs mois de négociation pour une prise en charge totale de son coût par le gestionnaire du réseau et le titulaire de la délégation voirie.

Coût du chantier :

340 000 €.

Département de la Vienne :

280 000 €.

Grand Poitiers : 60 000 €.

Le projet de vestiaires du football se dessine

La municipalité travaille depuis plusieurs mois avec une architecte châteleraudaise et l'Agence des Territoires à la réalisation d'un nouvel équipement pour le complexe sportif Jacques Karaguitcheff. Le projet initial a connu des évolutions liées aux remarques des élus, mais aussi aux rencontres avec les dirigeants du club de football et des représentants du District de foot de la Vienne.

Par ailleurs, les aléas liés au contexte économique ont fait évoluer le montant estimatif des travaux. Des choix ont été faits pour limiter ce projet dans une enveloppe budgétaire de 815 000 €. Le huitième plan aura été le bon et l'avant-projet sommaire a été validé.

Ce bâtiment accueillera six vestiaires pour les joueurs avec leurs douches, deux vestiaires arbitres, des sanitaires, un WC public pour PMR, et un local technique.

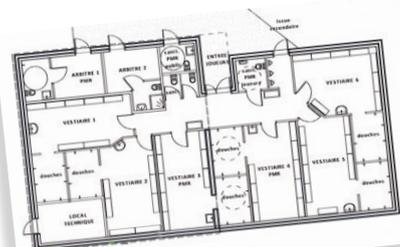


Il répondra aux normes environnementales, d'accessibilité et de sécurité afin d'accueillir les nombreux licenciés dans des espaces adaptés.

Les vestiaires actuels, datant de près de quarante ans, seront transformés en espaces de rangement de matériel.

Les recherches de subventions vont débiter, suivies des marchés publics pour choisir les entreprises. Il reste donc

encore quelques mois avant d'entamer la phase de construction. Affaire à suivre !



Réduction de l'éclairage public : un double avantage

Chacun connaît l'évolution actuelle du prix de l'électricité. Il est donc demandé à chaque personne, selon ses possibilités, de veiller à l'économiser. Pour sa part, la mairie a décidé de poursuivre ses efforts en diminuant le temps de l'éclairage public.



Depuis novembre dernier, sur l'ensemble du territoire de la commune, les lampadaires sont donc éteints à partir de 22 heures (au lieu de 23 heures) et s'allument à 6h30 (au lieu de 6 heures).

Cette mesure est également en vigueur dans les autres communes de Grand Poitiers et se généralise à de nombreuses collectivités françaises.

Non seulement elle permet de réaliser des économies, mais de plus elle contribue aussi à réduire l'impact sur la biodiversité en améliorant ce que les spécialistes appellent la trame noire (moins de pollution lumineuse).

Grâce au radar pédagogique, les travaux de voirie sont optimisés

Vous l'avez déjà remarqué sur différents sites de la commune, le radar pédagogique disséminé a vocation à rappeler aux automobilistes pressés la vitesse maximum à laquelle il convient de rouler.

Il a également une autre utilité. Il comptabilise les véhicules et il répartit leurs passages par tranche de vitesse, de 10 en 10 kilomètres/heure. Ces relevés sont d'une grande utilité pour l'équipe municipale. Ils permettent de prioriser les travaux visant à sécuriser les différents secteurs de la commune.

Récemment, il a été installé à raison de deux semaines à chaque fois sur trois quartiers : les Tiers, l'entrée du bourg sur la RD15 à hauteur du cimetière, et la rue de Parigny.

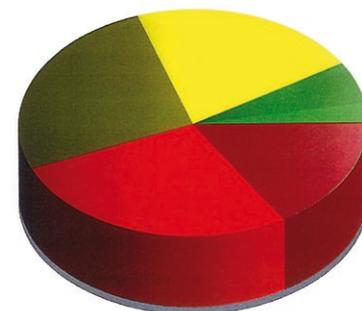
À l'entrée des Tiers, entre le 21 novembre et le 5 décembre un passage moyen de 146 véhicules par jour a été enregistré. Parmi ceux-ci 99,17 % respectaient la limitation de vitesse à 50 km/h. Il faut dire qu'un ralentisseur est déjà en place à l'entrée du village.

En revanche, rue du Four à Chaux, à l'entrée du bourg, à hauteur du cimetière, moins de la moitié des 510 véhicules journaliers respectaient la limitation, un résultat

qui justifie pleinement les travaux réalisés (voir page 8).

Plus marquant encore, route de Parigny, 560 véhicules circulent en direction de Dissay et là, seulement 30 % circulent à une vitesse inférieure à 50 km/h. Des chiffres qui confirment la nécessité d'intervenir prochainement sur ce secteur.

Comptage véhicules entrants, route de Parigny (vitesse limitée à 50 km/h)



<= 30 Km/h	234 - (2.78 %)
31 - 40 Km/h	501 - (5.96 %)
41 - 50 Km/h	1 794 - (21.33 %)
51 - 60 Km/h	2 202 - (26.18 %)
61 - 70 Km/h	2 305 - (27.41 %)
71 - 80 Km/h (et +)	1 374 - (16.34 %)



Téléchargez Iliwap, l'application citoyenne

Présentée lors du précédent Dissay les Échos, l'application Iliwap a déjà séduit 200 abonnés.

Elle permet à chaque habitant de signaler toute anomalie sur le territoire (problème sur la chaussée, fuite d'eau ou dysfonctionnement de l'éclairage public par exemple). Classée par thématiques et très facile d'utilisation, toute démarche

effectuée est enregistrée et envoyée au service compétent (service technique, Eaux de Vienne, Grand Poitiers, services du Département...) et aux élus référents. Vous pourrez suivre l'état d'avancement de votre demande et serez informé à chaque étape.

Vous y retrouverez également les actualités de la commune et les événements à venir, avec la possibilité de recevoir des notifications.

Enfin, Iliwap pourra être utilisé pour envoyer des alertes : risques de vents forts, verglas, canicule...

Si ce n'est pas encore fait, n'hésitez pas à télécharger Iliwap sur votre téléphone. Évidemment, si vous ne souhaitez pas utiliser Iliwap, vous continuerez à contacter l'accueil de la mairie en cas de besoin, avec des agents toujours disponibles pour enregistrer vos demandes.

MODE D'EMPLOI

- 1 Téléchargez Iliwap
 - 2 Recherchez Dissay
 - 3 Cliquez sur « Suivre »
- Vous êtes abonné*

Pour télécharger Iliwap, recherchez l'application dans Google Play ou l'Apple Store ou aidez-vous du QR Code correspondant à votre smartphone.



Iliwap sur Google Play



Iliwap sur l'Apple Store



Profitez de l'offre Découverte de Vitalis

Depuis septembre dernier, les zones d'activités économiques et le centre-bourg de Dissay sont reliés à Poitiers par la nouvelle ligne 35 de Vitalis. Elle passe également par les zones économiques et commerciales de Chasseneuil-du-Poitou. Elle propose cinq allers-retours dans la journée, du lundi au vendredi et deux allers-retours le samedi. Ces liaisons par bus viennent en complément de l'offre des trains régionaux.

Les Vpass pour les abonnements mensuels ou contenant au choix un, cinq ou dix trajets sont disponibles aux points de vente à Poitiers. Pour plus de proximité, vous pouvez maintenant les acheter à Dissay. C'est le Tabac-Presses de Monsieur Champalou, place Pierre d'Amboise, qui assure ce service.

Ce développement du réseau de bus s'inscrit dans la feuille de route Mobilités définie par Grand Poitiers Communauté urbaine. Dans le contexte de crise de l'énergie, et de nécessité de développer une alternative à la voiture individuelle, Grand Poitiers a souhaité faire bénéficier

les habitants de Dissay des offres de Vitalis. Ainsi, des packs Découverte sont à votre disposition gratuitement à la mairie si vous souhaitez tester les lignes de Vitalis (dans la limite du stock disponible).

LE PACK DÉCOUVERTE DE VITALIS COMPREND :

- un billet rechargeable de cinq voyages,
- un plan du réseau Nord de Grand Poitiers,
- un plan du réseau de Poitiers,
- une plaquette tarifaire,
- la fiche horaire de la ligne 35.

Pour toute demande d'information : vitalis-poitiers.fr ou ALLOBUS au 05 49 44 66 88.

Le passerelle de la Pallu remplacée



Si vous êtes utilisateur de la piste cyclable en bordure des étangs, en direction de Beaumont-Saint-Cyr, vous connaissiez sûrement la passerelle en bois au-dessus de la Pallu.

Elle avait l'inconvénient d'être glissante par temps humides. Par ailleurs, elle avait subi des dégradations à plusieurs reprises.

Grand Poitiers, collectivité compétente pour les pistes cyclables, a procédé à son remplacement. La nouvelle passerelle en aluminium et munie d'un tablier en résine a été posée en décembre dernier.

Le trajet de Dissay vers Beaumont-Saint-Cyr peut donc de nouveau être effectué, à pied, à vélo, en toute sécurité.

Coût : 60 000 € financés par Grand Poitiers.



Des règles de stationnement à respecter Place Pierre d'Amboise et Grand'Cour

Les commerces de proximité font partie de l'attractivité des centres-villes. Parmi ceux-ci, certains impliquent des passages fréquents, mais souvent rapides de leur clientèle : boulangerie, tabac-presse... Ils génèrent donc un flux d'automobiles qui vont et viennent au fil de la journée. Pour conserver des places de stationnement au plus près des boutiques, le Conseil municipal a édicté quelques obligations sur ces secteurs,

à respecter entre 7 et 19 heures. Sur la place Pierre d'Amboise, quatre places, et bientôt une cinquième, sont réservées à la clientèle des commerces. Elles sont matérialisées par des panneaux « Arrêt minute ». Le stationnement ne doit pas y excéder 10 minutes. Place de la Grand'Cour, les places devant les commerces, matérialisées par de la peinture bleue, sont réservées à la clientèle durant la

journée. Les stationnements plus longs peuvent se faire au centre de la place. La municipalité et les commerçants vous remercient de respecter cette réglementation. Rappel : rue du Clos-Belhoir, à l'entrée du camping, place du 19 mars 1962 ou du 8 mai 1945, il existe aussi de nombreuses possibilités de stationnement à quelques dizaines de mètres des commerces.

Une tombola de Noël, avec les commerçants

Depuis le 16 décembre dernier, les commerçants de Dissay vous ont proposé de participer à une tombola. Les bulletins remplis et déposés dans les urnes ont permis aux consommateurs qui achètent localement de gagner de nombreux lots. Les tirages des 24 et 31 décembre, puis du 7 janvier ont été suivis par le dernier, le 14 janvier sur le marché. A cette occasion, la municipalité a offert le verre de l'amitié à partager ensemble.



Retrouvez les commerçants qui se sont mobilisés, en collaboration avec la mairie, pour organiser cette tombola

- Tabac-Presses Champalou de la Grand'Cour
- Mètre carré immobilier
- Chez Hung, traiteur asiatique
- Boulangerie de la Grand'Cour
- Pharmacie
- La mesure
- Les producteurs réunis du marché
- Pizza La milanaise
- La perle de sarrazin
- Chez Stef
- Le Benjamin
- ATOM
- Lil' ô Tif
- Sa décoif
- La femme à barbe
- Ankoon
- Calléis beauté
- Corinne esthétique
- Le spot du pêcheur
- Dioné bijoux
- Plan beauté
- Stop Auto Conduite
- Nathalie Goyault

Une psychologue prend soin de vos maux



En septembre 2022, Coralie Barreau s'est installée en tant que psychologue à Dissay. Elle reçoit ses patients au sein d'un cabinet en toute confidentialité et bienveillance, afin de les accompagner au mieux vers une qualité de vie qui leur convienne. Quels que soient les besoins des personnes, l'idée première de son métier n'est

pas de faire disparaître les maux mais bien d'engendrer un travail de co-construction afin de redonner du sens.

Le cabinet est situé au 70 place Pierre d'Amboise. Il est ouvert aux enfants, adolescents et adultes, du lundi au mardi de 9h à 17h30, le mercredi de 9h à 17h et le jeudi de 9h à 20h.

Prise de rendez-vous au 06 08 27 59 94.

Le marché du samedi s'étoffe !

Deux nouveaux commerçants viennent tester notre marché, enrichissant ainsi l'offre de produits alimentaires.



La chaume à fromages

C'est une fromagerie ambulante spécialisée dans les fromages de Savoie, Haute Savoie, Suisse et de l'Ain. N'hésitez pas à venir à sa rencontre pour déguster ses produits. Tommes, Beaufort et emmentals vous attendent !



Roule ma poule

Benjamin Jacques a une solide formation dans l'agro-alimentaire : boulangerie, boucherie, charcuterie, traiteur... Fort de ses acquis, il a créé sa société en 2021 et promène sa pâtisserie ambulante sur les marchés.

À base de produits frais et de qualité, Roule ma poule propose des poulets rôtis accompagnés de pommes de terre mais aussi hot-dogs, tapas, wings, frites...

Pour vos achats, n'hésitez pas à jouer la carte du local et de la convivialité.

Nathalie Goyault, une nouvelle praticienne en réflexologie plantaire

Après une trentaine d'années dans la grande distribution, et suite à un bilan de compétences, Nathalie Goyault débute une nouvelle vie professionnelle dans laquelle elle s'épanouit. Elle exerce selon la méthode de la réflexologie vectorielle plantaire. Cette technique, puissante et moderne, permet une cartographie du corps humain dans son intégralité.

**Nathalie Goyault
vous accueille au 125 résidence
du Bois-de-chaume
07 83 56 65 37.**



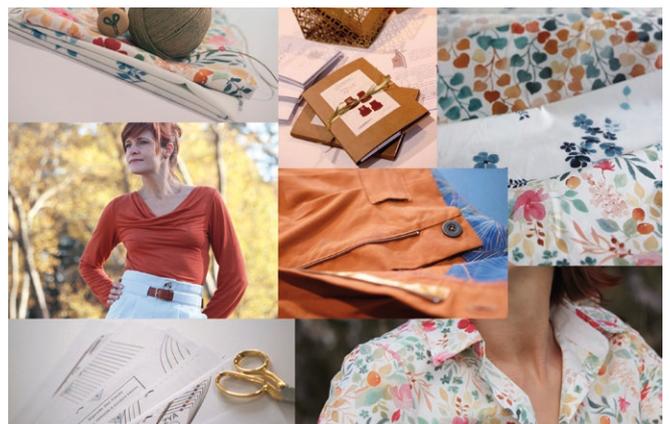
Sewing Soon

Originaire des métiers de l'image et du son, Virginia Michaud a « changé de voie » pour se consacrer à sa passion : la couture et la création de patrons pour femme et enfant. Après 12 ans d'expérience en couture et 6 ans en modélisme, elle crée sa marque « Sewing Soon » et développe également la création de tissus bio aux motifs originaux et exclusifs.

Depuis septembre 2022, Sewing Soon propose également des accompagnements sur mesure et à domicile pour apprendre la couture ou se perfectionner (à Dissay et alentours). Une approche pédagogique et moderne, tout en douceur, au service de votre potentiel créatif, et dans le respect de votre rythme et de vos envies.

Vous souhaitez créer vous-même votre garde-robe ou votre déco textile ? Sewing Soon vous donne l'impulsion, le coup de pouce : un accompagnement personnalisé, motivant et de qualité pour ressentir la satisfaction que procure une cousette réussie.

Être fier de ce que l'on a créé, c'est la clé pour avoir envie de progresser. Sur le site, découvrez les différentes formules proposées, en fonction de votre niveau et de vos objectifs : www.sewingsoon.fr (rubrique **Atelier de couture**).





Jazz à Dissay, une nouvelle formule pour 2023

Proposé par l'association Jazz 86 et soutenu par la mairie, Jazz à Dissay prend des formes différentes suivant les années. Festival hivernal en intérieur en 2021, l'édition 2022 s'est déroulée sur cinq jours et sous le plein soleil, du 13 au 17 juillet. Les plus grands noms du jazz français étaient alors à Dissay, comme Daniel Humair, Michel Portal, Louis Sclavis, François Corneloup, Émile Parisien, ainsi que les musiciens de Rhizotome et du Peuple étincelle. On y a même vu quelques éléments de la Banda l'Espérance, invités par les

professionnels à donner l'aubade au public, au bord du Clain, le 14 juillet. L'édition 2023 se prépare et sera encore différente. Il restera un grand rendez-vous, concentré sur un week-end, du vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet. Mais ce millésime comprendra aussi des concerts en acoustique, répartis sur le premier semestre. Les contacts se finalisent pour boucler la programmation mais déjà, quelques noms sont avancés comme Vincent Peirani et Daniel Mille. Ces deux musiciens de renom, ouverts à toutes les formes de musique, ont apporté

dans l'univers du jazz un instrument inhabituel : l'accordéon. À découvrir !

Il se pourrait également que cet été nous retrouvions Louis Sclavis, parrain du festival, avec quelques amis..

Retrouvez Jazz à Dissay

- Samedi 25 février
- Samedi 25 mars
- Vendredi 12 mai
- Du vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet

[Jazzadissay](#)

La science se livre : deux rendez-vous

Dissay poursuit sa collaboration avec l'Espace Mendès-France, centre de culture scientifique. Ainsi, la commune va recevoir deux animations dans le cadre de La science se livre dont le thème de 2023 est « Les enjeux de l'eau ».

Eaux souterraines

L'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières ont souhaité lever les mystères d'une ressource invisible : les eaux souterraines. Vous pourrez découvrir les connaissances remises à jour et accessibles sur ce monde, sous nos pieds, que peu de personnes ont exploré.

Exposition à la médiathèque, rue du Parc
Du mercredi 1^{er} au samedi 25 mars, aux jours d'ouverture (gratuit).



Comme un poisson dans l'eau... ou presque !

La vie est née dans l'eau, mais que reste-t-il chez l'homme de ses aptitudes à évoluer sous l'eau ? Les apnéistes, par leur pratique, ont permis de découvrir et faire progresser certaines de ces aptitudes. Venez découvrir comment l'homme s'adapte au milieu aquatique et comment certains d'entre-nous repoussent les limites de cette adaptation. Une conférence de Yann Héchard, moniteur d'apnée au Subaqua Club du Poitou.



Salle polyvalente, avenue du Clain - Vendredi 10 mars à 20h30 (gratuit).

Partageons le frisson de la lecture

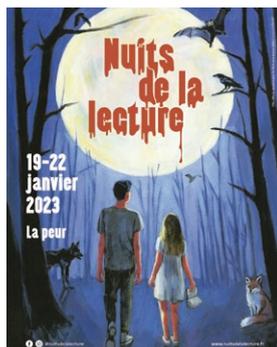
La médiathèque de Dissay participe cette année encore aux Nuits de la lecture, événement proposé par le Ministère de la Culture.

À la nuit tombante, l'obscurité remplace la lumière, tout devient sombre et menaçant... et ça fait peur ! Ça tombe rudement bien, la peur c'est le thème des Nuits de la lecture en 2023. La médiathèque municipale, les animateurs de l'accueil périscolaire et des enseignants de l'école Paul-Émile Victor se sont associés cette année pour vous raconter des histoires qui font peur !

Et si cela ne suffit pas à vous effrayer, il faudra chercher à changer un peu les histoires, à imaginer ensemble d'autres suites et des fins forcément terribles.

Enfin, si vous êtes grand et courageux, si vous avez résisté à la frousse, la fin de soirée est pour vous, à la découverte de chemins oubliés, de lieux étranges et d'auteurs spécialisés... dans la trouille !

Médiathèque municipale, rue du Parc
Jeudi 19 janvier, à partir de 17h30.



Le spectacle vivant, c'est aussi pour les plus petits

C'est un engagement de l'équipe municipale qui n'avait pas pu se mettre en place plus tôt, en raison de la crise sanitaire. Mais, c'est chose faite depuis les vacances de la Toussaint 2022.



Deux spectacles pour enfants se sont tenus et ont remporté un franc succès. L'accueil de loisirs, la crèche Karabouille, les assistantes maternelles de Dissay et des communes environnantes ainsi que des parents ont répondu à l'appel. « Gâteau-caillou » et « Conférence Confiserie : Les 2 grenouilles à grande bouche » ont ouvert le bal.

La mairie va continuer de proposer durant les vacances scolaires (hors Noël) des spectacles gratuits pour les enfants. Pour cela, elle fera appel à des compagnies professionnelles reconnues. Des moments de bonheur pour les enfants !



Noir Dissay, un début prometteur

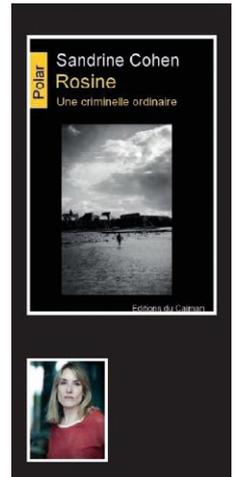


La première édition de Noir Dissay a pu se tenir, en septembre 2022, malgré quelques défections de dernière minute en raison du Covid. Elle s'est tout de même soldée par une semaine bien remplie en animations autour de la littérature policière. Au programme : animations scientifiques, jeux d'enquête, conférence, rencontres avec des écrivains, dédicaces... avec plus de 500 participants.

Le premier prix littéraire Noir Dissay a été attribué à l'occasion, grâce aux votes de 200 lectrices et lecteurs de médiathèques du territoire de Grand Poitiers, à Sandrine Cohen pour *Rosine, une criminelle ordinaire*.

Une organisation communale réussie avec l'aide de bénévoles qui déjà, avec des agents municipaux et des élus, préparent l'édition 2023 (du lundi 18 au samedi 23 septembre).

Dans les semaines qui viennent sera lancé le prix des lecteurs de Noir Dissay 2023. Plus d'infos bientôt sur dissay.fr et sur la page facebook *Dissay Animations*.



Les Culs Gelés Show, quatre jours d'émotions

En novembre, sur quatre jours, s'est tenue la 6^e édition du festival de théâtre de rue « Les Culs Gelés Show » organisé par le TACO de Dissay. Quatre jours de spectacles variés et toujours de grande qualité. Différents lieux ont, l'espace d'un moment, servi d'écrin pour recevoir le travail des artistes. De l'église au Clos-Belvoir ou de la cour de l'école à la salle Gali-

peau... et même dans les rues de Dissay, le public a répondu par centaines aux différents rendez-vous.

Financé par des partenaires privés et publics, dont principalement la mairie de Dissay, ce festival ne peut se tenir que par l'engagement de bénévoles de la commune. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !



Connaissez-vous les Elfes noirs ?

C'est la nouveauté de la vie associative de cette saison 2022-2023. Avec l'appui de la municipalité, les Orks, club d'e-sport de Grand Poitiers, est venu s'implanter à Dissay. Leur stand a été remarqué au forum des associations avec



les huit consoles et les écrans. Le succès a été immédiatement au rendez-vous. Le nouveau club d'e-sport de Dissay se nomme Les Elfes noirs. Il fonctionne comme un club sportif. Les jeunes de 7 à 17 ans se retrouvent à la Mourauderie les mercredis et samedis pour s'entraîner.

La saison 2022-2023 va se dérouler en quatre périodes où chacun des groupes de niveau va se confronter à des jeux différents, selon les âges. La saison se terminera par une compétition avec les autres clubs répartis sur le territoire de Grand Poitiers.

Dans chacun de ces clubs, un animateur veille au bon fonctionnement du groupe et encadre la pratique, sous le signe de l'entraide et de la bienveillance.

www.orks.fr

Jumelage 2023, cap sur Madone

La mairie de Dissay a signé il y a plus de 10 ans maintenant des conventions de jumelage avec Madone (Italie) et Vila-Nova-da-Barquinha (Portugal). C'est le comité de jumelage, fonctionnant sous la forme associative, qui œuvre pour faire vivre ces liens d'amitié entre nos trois villes. Des échanges sont organisés chaque année. Ces séjours voient s'alterner des conférences, des visites touristiques ou culturelles et aussi de bons moments de convivialité, dont les repas partagés. L'intérêt de ces jumelages réside aussi dans l'accueil par les familles : une manière idéale pour connaître en immersion la

vie quotidienne en Italie ou au Portugal. Ainsi, l'an passé, un groupe de Disséennes et Disséens a participé à un échange au Portugal.

En 2023, l'échange aura lieu à Madone, ville du nord de l'Italie, proche de Bergame. Le comité italien prépare déjà cette rencontre qui s'annonce riche en activités. En 2024, ce sera aux habitants de Dissay de recevoir dignement nos amis italiens et portugais.

Si vous êtes intéressés, laissez un message au 05 49 88 90 38.



Le manège de Noël anime le centre-bourg

Le 16 décembre, à la sortie de l'école, les enfants ont pu retrouver le manège de Noël installé dans le centre-bourg. La mairie avait financé 800 tickets. Une partie a été distribuée dans le cartable des enfants scolarisés à Dissay et les autres chez les commerçants pour leurs clients réguliers. Sous le sapin illuminé, il a fait la joie des enfants.

Pour son inauguration, deux associations se sont mobilisées. L'Association de Parents d'Élèves *Les p'tits, les grands*, a tenu un stand de boissons chaudes servies par des lutins. Le comité de jumelage a offert des spécialités sucrées en provenance d'Italie et du Portugal, pays de Madone et Vila-Nova-da-Barquinha, nos villes jumelles.





Dissay labellisée pour ses actions en faveur de l'environnement

L'Agence Régionale pour la Biodiversité (ARB) a créé le label TEN-NA : Territoire Engagé pour la Nature en Nouvelle-Aquitaine. Pour la période 2022-2024, notre commune a reçu ce label en récompense de son engagement en faveur de la biodiversité, de la gestion et de la restauration des espaces naturels. L'agence a souligné également les efforts accomplis pour le maillage des trames verte (plantation de haies vives), bleue (préservation des zones humides) ou noire (atténuation de la pollution lumineuse). Enfin l'ARB a pris en compte la volonté de partage



des connaissances par la mise en place, par exemple, de balades botaniques, la création d'un Atlas

de Biodiversité Communale ou la parution du Livret de découverte de la biodiversité de Dissay.

Mais l'attribution de ce label ne signifie pas que les actions en faveur de notre environnement vont s'arrêter. Bien au contraire, l'Agence Régionale de Biodiversité a validé le plan d'actions de la commune de Dissay qui comprend :

- le maintien et la restauration de continuités écologiques,
- la réalisation d'un plan de gestion des haies champêtres,
- la restauration de mares.

Les documents de l'ABC (Atlas de Biodiversité Communale) sont consultables sur dissay.fr (rubrique « Aménagement du territoire et environnement »). Le Livret de la biodiversité s'y trouve également. La version papier peut être empruntée à la médiathèque. Il peut aussi être téléchargé par le QR-Code ci-contre.



La biodiversité, même sur les bords de routes !



Les accotements, les talus des routes et les bandes herbeuses des chemins possèdent une richesse de flore et de faune méconnue ; ces milieux jouent le rôle de refuges, de couloirs écologiques pour de nombreuses espèces.

Pour évaluer l'intérêt paysager, fonctionnel et écologique des bords de routes, Vienne Nature a mené une étude sur 30 communes de la Vienne. De son côté, Grand Poitiers poursuit une expérimentation pour adapter un « fauchage raisonné » des bords de routes alliant la sécurité routière et la biodiversité.

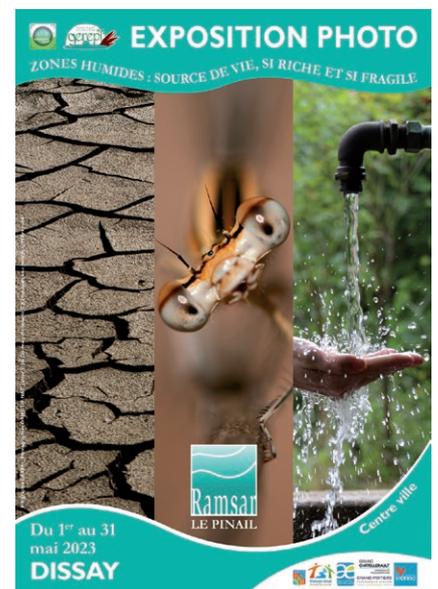
À ces impératifs s'ajoute l'augmentation des coûts d'intervention du broyage pour la collectivité, coût carbone et coût financier.

Pour 2023, Grand Poitiers propose donc une nouvelle gestion différenciée d'entretien des bords de routes prenant en compte la sécurité des usagers, les contraintes environnementales et économiques.

Les inventaires menés par l'association Vienne Nature ont permis de repérer sur les bords de routes 776 espèces de plantes soit 45 % des espèces de la Vienne et 70 espèces de papillons soit 65 % des espèces du département. Parmi cette diversité, 40 espèces de plantes « patrimoniales », comme l'Orchidée Épipactis à petites feuilles, et chez les papillons 10 espèces « patrimoniales » dont l'Azuré du serpolet.

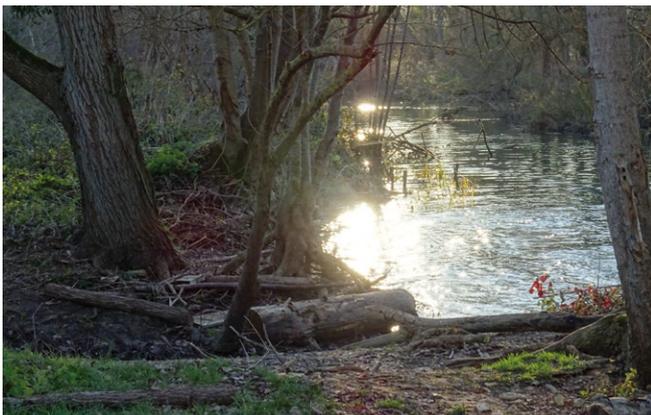
Une expo dans le centre-bourg en mai

Pour marquer la labellisation RAMSAR du Pinail, au titre de la convention internationale sur la gestion des zones humides, GEREPI (l'association qui gère le Pinail) et Objectif Nat' (collectif de photographes) proposent une exposition inédite sur la biodiversité de ces milieux remarquables.



Les zones humides cartographiées pour être protégées

Mise en chantier en décembre 2021, l'étude d'inventaire et de caractérisation des zones humides du territoire de Dissay a été finalisée en décembre 2022. Elle a été réalisée par Vienne Nature et financée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, par le Département de la Vienne et Grand Poitiers Communauté urbaine.



En octobre 2022, les résultats sous forme de cartographie ont fait l'objet d'une consultation publique. Après la phase de la « levée des doutes », une réunion des acteurs locaux a validé les modifications. La cartographie et le rapport ont fait l'objet d'une délibération du Conseil municipal.

Selon les préconisations, des enjeux de préservation et de protection de ces milieux humides seront pris en compte dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

En mai 2023, la restitution publique sur le terrain sera l'occasion de rappeler la réglementation existante sur ces espaces fragiles et les rôles des zones humides : tampon et zone d'expansion des crues, stockage des eaux et recharge des nappes, épuration des eaux de ruissellement, régulation des cycles hydrologiques, habitats et refuges de nombreuses espèces végétales et animales, stockage du carbone, influences bénéfiques sur le microclimat, îlots de fraîcheur...

Découvrir, sensibiliser, alerter : des animations environnementales tout public

Mener des actions pour restaurer, préserver des milieux naturels ne suffit pas. Les habitants de la commune, et principalement les plus jeunes doivent avoir conscience de la fragilité de notre environnement et donc de la nécessité de le préserver au quotidien. Pour cela, la municipalité propose régulièrement des conférences ou sorties sur le terrain. Quelques exemples en 2022 :

En mai, la mairie a proposé une sortie découverte des orchidées sur le Coteau des Pendants animée par Jacques Charreau, de la Société Française d'orchidophilie. Bien que la canicule ait modifié le cycle de reproduction des orchidées, la curieuse *Ophrys abeille* ou l'*Orchis pyramidal* ont fait l'objet d'observations minutieuses pour découvrir leur biologie particulière, leur dissémination et leur rapport avec les insectes pollinisateurs.

En septembre, l'éthologue Virginie Boyaval, spécialiste du Blaireau d'Europe a su captiver un public nombreux



avec une conférence sur la biologie, le comportement, la vie sociale et les fonctions écologiques de cet animal méconnu et mal-aimé, présent sur notre territoire communal. Elle a apporté de nombreuses réponses argumentées et illustrées et a milité pour la préservation, la protection du blaireau et l'arrêt de la pratique de la vénerie sous terre.

En octobre, pour la Science en fête, proposée par l'Espace Mendès France, Bernard Legube, professeur émérite à l'Université de Poitiers a présenté une conférence : « *Le changement climatique et les ressources*

en eau ». En s'appuyant sur les scénarios du dernier rapport du GIEC, le scientifique a exposé les enjeux, les aléas du réchauffement climatique et les risques pour les ressources en eau. Sans alimenter l'éco-anxiété, Bernard Legube a encouragé chacun à pratiquer la sobriété énergétique et à diminuer son empreinte carbone pour limiter l'effet de serre à l'origine du réchauffement du climat.

D'autres animations de ce type vont être proposées en 2023. N'hésitez pas à participer à ces rendez-vous accessibles à toutes et tous.



Le platane et le Pigeon colombin

Des trois espèces de pigeons présents sur notre territoire, vous connaissez peut-être le Pigeon ramier, appelé palombe dans le Sud-Ouest de la France et le Pigeon biset ou domestique. La commune compte une nouvelle espèce : le Pigeon colombin.

Découvert lors de l'établissement de la liste des oiseaux nicheurs de la commune réalisé en 2022, il niche dans les cavités des platanes près de la Plage. Il occupe aussi des loges de Pic noir dans les vieux peupliers du marais des Communaux, dans une vieille futaie de hêtres de Moulière ou dans le parc du château de Dissay !

Le Pigeon colombin est un nicheur rare dans le département, on en compte moins de 50 couples.

Préserver les vieux arbres favorables à la nidification, maintenir les boisements biologiquement riches sont les enjeux de préservation et de conservation pour le Pigeon colombin dont les effectifs sont en baisse de 7 à 9 % chaque année.

Villes et villages fleuris : première fleur régionale

En 2020-2021, Dissay a participé à la démarche de labellisation départementale Villes et villages fleuris.

La commune est engagée activement dans une démarche de développement durable, d'entretien, d'aménagement des espaces verts, de gestion des espaces naturels et d'amélioration du cadre de vie.

Le fleurissement pérenne, les aménagements paysagers, la valorisation de notre patrimoine végétal et arboré, la gestion différenciée, les plantations participatives avec les bénévoles et les scolaires sont autant d'actions pour embellir notre cadre de vie.

En juillet 2022, la commune a été visitée par le jury régional et proposée pour l'attribution du label. C'est maintenant officiel : Dissay obtient sa "première fleur" régionale !

Ce label est une reconnaissance d'une stratégie municipale volontaire, mise en œuvre par les agents du service technique.



Nouvelles orientations 2023 / 2026

Les Agendas 21 sont des programmes d'actions pour le développement durable au XXI^e siècle. Le principe en a été adopté au Sommet de la Terre de Rio, en 1992.

L'Agenda local de Dissay a été construit collectivement avec un groupe de bénévoles engagés. Véritable feuille de route pour consolider l'engagement de notre commune sur la voie du développement durable, il comprenait 22 actions influant sur notre cadre de vie dans le domaine social, économique ou environnemental. Ainsi, ont été mis

en place des plantations de haies participatives, l'aménagement d'une zone de loisirs à la Plage, des menus bio au restaurant scolaire, une gratiféria annuelle, par exemple.

Pour définir un nouveau programme 2023-2026, les bénévoles ont été recontactés et ont classé les différentes thématiques par ordre de priorité :

- 1 Actions en faveur de la gestion de l'eau
- 2 Développement des mobilités douces
- 3 Favoriser les économies d'énergie

- 4 Mettre en place des vergers et jardins partagés
- 5 Organiser la gestion des déchets dans les bâtiments publics
- 6 Réaliser des actions avec les écoles
- 7 Prévoir de nouveaux aménagements sur l'espace public
- 8 Implanter des nichoirs et des hôtels à insectes
- 9 Favoriser la mise en place d'un poulailler communal
- 10 Favoriser le pâturage avec les ânes

Toujours trop de décharges sauvages !

Chaque vendredi matin, deux agents du service technique vident les poubelles publiques réparties sur le



territoire de la commune. Ils en profitent pour inspecter des lieux qui servent parfois de dépôts sauvages. Ils interviennent également à la suite de signalements d'habitants de Dissay. Ces dépôts sont repérés fréquemment et sont parfois impressionnants ! Tas de cartons lors d'un déménagement, gravats lors d'un chantier... Faut-il rappeler que la déchetterie des Millas est ouverte du lundi au samedi et que son accès est gratuit pour les particuliers ? Sur l'ensemble des déchetteries de Grand Poitiers, toutes les catégories de déchets peuvent être acceptées, y compris les plaques

amiantées à la déchetterie Saint-Nicolas, après prise de rendez-vous. Ces comportements engendrent des frais à la collectivité (donc à nous tous) : temps horaire des agents, dépôt aux Millas payant pour la mairie ou traitement par une entreprise pour les déchets dangereux ou polluants. Pour chaque dépôt constaté, une plainte est déposée à la Gendarmerie. Les particuliers ou les entreprises qui ont commis des actes sont passibles de contraventions prévues par le code de l'environnement et du remboursement des frais engagés par la collectivité pour le déblaiement.

Ramassage des déchets, une opération citoyenne

Le samedi 2 novembre, à l'appel de la commission Agenda 21, un groupe de bénévoles a réalisé une opération de ramassage des déchets sur les bords de route. Troisième du genre, elle s'est déroulée sur le secteur des Tiers et de la Cormaillière.

Ont été récoltés pour être triés des emballages, canettes, pièces provenant de voitures, du papier, carton, verre, métal, plastique... toute sorte d'objets se retrouvant en bordure de routes ou de chemin. Il suffirait pourtant d'un minimum de civisme pour



éviter de retrouver ces déchets sur l'espace public.

D'autres opérations de ce type seront

organisées durant l'année 2023. A surveiller sur dissay.fr pour rejoindre ces bénévoles.



Un fauchage différent

Depuis la création de la Communauté urbaine, l'entretien des voies a été transféré et le broyage des bas-côtés a été confié par Grand Poitiers à une entreprise privée. En 2022, un nouvel appel d'offres a été lancé concernant le fauchage et l'élagage des haies en bordure de routes. Mais il s'avère que les offres ont subi une augmentation tarifaire importante. Les prestations pratiquées jusqu'à ce jour étaient une fauche de sécurité au printemps et une fauche profonde et la taille des haies à l'automne.

La recherche d'économies sur toutes les activités qui concernent la voirie s'est avérée nécessaire, compte tenu

du contexte inflationniste. Les entreprises exécutant le marché ont été reçues et des prestations plus limitées leur ont été proposées pour cet automne. Une réflexion pour 2023 a été menée pour rester dans l'enveloppe budgétaire et proposer un programme pluriannuel.

Sur chaque commune, ont été définis les lieux devant être broyés en priorité afin d'assurer la sécurité des usagers : dégager les panneaux, permettre une meilleure visibilité à l'approche des carrefours et des virages. La direction Communication de Grand Poitiers lancera une campagne pour sensibiliser la population aux choix réalisés.

Grand Poitiers aide les habitants à rénover leur logement

Face à la montée des prix de l'énergie et la nécessité de réaliser des économies, des écogestes peuvent (et doivent) être mis en place pour limiter sa consommation quotidienne.

Toutefois, pour limiter sa facture, réaliser des travaux de rénovation de son habitat est sans doute la meilleure solution, surtout si votre logement est ancien. Ils vous permettront de gagner en confort et de baisser le coût énergétique de votre logement. Pour cela, Grand Poitiers dispose d'un service de conseils et d'accompagnement dédié : le Point Info Energie. Ainsi, les conseillers thermiciens de Grand Poitiers vous conseillent et vous accompagnent dans votre projet de rénovation énergétique.

Pour toute demande de rendez-vous : 05 49 30 20 54 ou infoenergie@grandpoitiers.fr



Économisons tous l'eau



Ensemble, adoptons des petits gestes pour économiser l'eau



Dans la cuisine

- Nettoyer ses légumes dans une bassine et réutiliser cette eau pour arroser les plantes
- Equiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs



Dans la buanderie

- Choisir des appareils ménagers économes en eau
- Remplir complètement lave-linge et lave-vaisselle avant de les mettre en route, ou utiliser la touche « demi-charge »



Dans les toilettes

- Installer une chasse d'eau à double commande



Dans la salle de bain

- Fermer les robinets pendant le savonnage des mains, brossage des dents et rasage
- Préférer une douche à un bain



Dans le jardin

- Arroser tôt le matin ou tard le soir
- Investir dans un système de goutte à goutte
- Collecter les eaux de pluie
- Paillage et binage limitent les arrosages

Images : Cariva, Flaticon, Thierry Montassé

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse historique. Depuis août 2021, un très fort déficit de pluie avait déjà conduit à un faible taux de recharge des nappes d'eau souterraines et à des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées. La situation ne s'est pas améliorée depuis cet été et des mesures de restrictions de l'usage de l'eau sont toujours d'actualité par un arrêté préfectoral encore en vigueur en janvier 2023.

Eaux de Vienne a également demandé à l'ensemble de ses abonnés de réduire leur consommation d'eau au strict nécessaire. Pour préserver un bien irremplaçable, l'eau, il est nécessaire que ces bonnes pratiques perdurent.

Retrouvez les conseils d'économie d'eau avec le visuel ci-dessus ou sur www.eauxdevienne.fr.

À 16 ans, n'oubliez pas le recensement pour la JDC

Les jeunes filles et garçons doivent participer à la Journée Défense Citoyenneté (JDC). Pour s'inscrire à divers examens (baccalauréat, permis de conduire), le certificat de participation à cette journée sera demandé. Retrouvez ci-dessous les 5 étapes pour se faire recenser à 16 ans.

Plus d'infos sur www.majdc.fr



Bien préparer ton recensement

EN 5 ETAPES



Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 1

ETAPE 2

Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille



ETAPE 3

Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 4

L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)



ETAPE 5

Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

Armel, engagé depuis 3 ans



Rudy, engagé depuis 28 ans



Chloé, engagée depuis 3 ans



LES CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE POITIERS RECRUTENT !
SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, POURQUOI PAS VOUS ?



www.sdis86.net



Quelques rendez-vous à venir à Dissay...

JANVIER 2023

Jeudi 19	Nuit de la lecture	Mairie	Médiathèque municipale
Samedi 21	Stage de danse	Danse Plaisir Dissay	Salle polyvalente
Jeudi 26	Cinéma	Mairie + FEPS	Salle polyvalente
Samedi 28	Cinéma de Nini	Comité des fêtes	Salle polyvalente
Dimanche 29	Stage de danse hip-hop	OTAM	Salle polyvalente + Maison des associations

FÉVRIER 2023

Samedi 4	Bal du foot	CSD Foot	Salle polyvalente
Samedi 11 et dimanche 12	Jeux gonflables géants	JCJ Events	Salle polyvalente et gymnase
Jeudi 23	Cinéma	Mairie + FEPS	Salle polyvalente
Samedi 25	Stage de Tai-Shi	FEPS	Salle polyvalente
Samedi 25	Concert Jazz à Dissay	Jazz 86	Église
Dimanche 26	Loto	Twirling	Salle polyvalente
Mercredi 29 au samedi 25 mars	Expo "Eaux souterraines"	Mairie	Médiathèque municipale

MARS 2023

Samedi 4	Loto	CSD foot	Salle polyvalente
Vendredi 10	Conférence "Comme un poisson dans l'eau... ou presque !"	Mairie	Salle polyvalente
Samedi 11	Circus Ballroom	La CiRQueRie	Salle polyvalente
Samedi 11 et dimanche 12	Représentation théâtrale	Théâtre du Clos-Belvoir	Maison des associations
Samedi 18	Jeu "Dissay Quoi ?"	Comité de jumelage	Salle polyvalente
Dimanche 19	Commémoration du 19 mars 1962	Mairie	Monument aux morts
Jeudi 23	Cinéma	Mairie + FEPS	Salle polyvalente
Samedi 25	Concert Jazz à Dissay	Jazz 86	Église
Dimanche 26	Thé dansant	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente

AVRIL 2023

Samedi 1 ^{er}	Stage de danse	Danse Plaisir Dissay	Salle polyvalente
Jeudi 20	Cinéma	Mairie + FEPS	Salle polyvalente
Samedi 22	Loto	ACCA	Salle polyvalente
Dimanche 23	Vide grenier	Karabouille	Salle polyvalente

MAI 2023

Lundi 1 ^{er}	Thé dansant	FNACA	Salle polyvalente
Dimanche 7	Boum des enfants	APE Les p'tits, les grands	Salle polyvalente
Lundi 8	Commémoration du 8 mai 1945	Mairie	Monument aux morts
Vendredi 12	Concert Jazz à Dissay	Jazz 86	Église
Samedi 13 et dimanche 14	Dissay en fête	Comité des Fêtes	Salle polyvalente
Jeudi 18	Cinéma	Mairie + FEPS	Salle polyvalente
Samedi 20	Vide grenier	Karabouille	Salle polyvalente
Samedi 27	Family Game Festival	Les Orks	Salle polyvalente

JUIN 2023

Samedi 3 et dimanche 4	Gamers Assembly summer édition	Futurolan	Salle polyvalente
Samedi 10	Stage de danse	Danse Plaisir Dissay	Salle polyvalente
Samedi 10 et dimanche 11	Représentation théâtrale	1, 2, 3 en scène	Maison des associations
Jeudi 15	Cinéma	Mairie + FEPS	Salle polyvalente
Dimanche 18	Stage de danse hip-hop	OTAM	Salle polyvalente + Maison des associations
Dimanche 18	Commémoration de l'appel du 18 juin	Mairie	Monument aux morts
Vendredi 23	Fête "Vive l'été"	APE Les p'tits, les grands	Salle polyvalente
Vendredi 30	Fête de fin d'année	Karabouille	Salle polyvalente
Vendredi 30 au dimanche 2 juillet	Festival Jazz à Dissay	Jazz 86	Dissay

JUILLET 2023

Dimanche 2	Thé dansant	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Samedi 8 et dimanche 9	Grip Zéro Challenge	Aérodraft Team	Gymnase

Retrouvez régulièrement les infos, les actus et l'agenda sur www.dissay.fr
et sur facebook [Dissay Animations](#)

Sur les registres de l'État civil disséen, au cours des derniers mois...

Naissances...	• Isaac Renard	Mariages...	• Séverine Favreau et David Brion	Décès...	• Yves Duvart	• Éric Étienne
• Lucie Bourdin	• Titouan Villié	• Muriel Bou et François Guillemot	• Kelly Gomard et Arnaud Clavé	• Jean-Louis Augereau	• Colette Estur,	• Dominique Mecchia
• Sanji Néralut		• Virginia Castillo et Julien Petitjean	• Ludovic Pallard et Amélie Denis	• Julien David	épouse Limousin	• Yvan Triquard

Seules sont reportées ici les inscriptions pour lesquelles les familles ont donné l'autorisation de publication.